

La réhabilitation et la résidentialisation de la barre Carco et des tours Claudel et Nerval démarrent...



Constructions neuves : collectifs Claudel, Nerval et Carco.

Après les phases d'études et de consultation des entreprises, l'Office a signé le 3 décembre dernier le marché de travaux avec l'entreprise Brézillon. Les premiers « coups de pelle » seront donnés début avril, et le chantier se déroulera pendant une durée d'environ deux ans. Dans cette lettre, vous allez trouver différents renseignements importants, qui vous seront utiles durant toute la période des travaux.

Vos interlocuteurs pendant les travaux

L'entreprise a la charge de la réalisation des travaux. Cette mission sera assurée par l'entreprise BREZILLON, représentée par Quentin BOISNARD (ingénieur principal travaux). Elle est assistée dans la réalisation des travaux de ses entreprises sous-traitantes.

Brézillon

La Maîtrise d'œuvre veille à la bonne exécution des travaux. Cette équipe est coordonnée par son mandataire : le cabinet d'architecte LEONARD & WEISSMANN, représenté par Jean Léonard.

Léonard | Weissmann

La Maîtrise d'ouvrage est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage de l'Office. Benjamin BOGE, chargé d'opération au sein de cette Direction sera votre principal interlocuteur pour le chantier de réhabilitation.

Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis

La Délégation de Stains reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble.

En cas de problèmes, vous pourrez contacter :

- M. Johan JEREMIE, votre technicien de secteur habituel.
- M. Boubaker HAMDANI, médiateur de la délégation.



Signature du marché de travaux entre l'entreprise Brézillon et l'Office.





L'information pendant le chantier

Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles.

→ Un cahier de liaison sera mis à votre disposition à votre point d'accueil habituel dans lequel vous pourrez mentionner vos remarques. Il sera lu chaque semaine au cours des rendez-vous de chantier.

→ L'Office organisera tous les mois des réunions d'information en présence de l'entreprise, du maître d'oeuvre et d'un groupe de locataires.

→ La diffusion chaque fois que nécessaire de la plaquette de communication interne "Info Concertation".

→ La mise en place d'affichages dans les halls chaque fois que nécessaire.

Les travaux

L'état des lieux préalable

→ **Le chantier démarre par une visite de votre logement**, en présence de l'entreprise, du maître d'oeuvre et d'un représentant de l'Office. C'est une phase importante pour le bon déroulement du chantier. Votre présence ou celle d'une personne pouvant vous représenter, est indispensable.

→ Cette visite permet de :

- Etablir un **état des lieux** de votre logement ;
- Faire une **fiche travaux** et de relever les éventuels problèmes existants ;
- Expliquer comment l'entreprise va intervenir dans le logement et répondre à vos questions.
- **Lors de ce premier rendez-vous, l'état des lieux et le processus de remise des clés seront établis avec vous.**
- Les rendez-vous vous seront envoyés par l'entreprise **une semaine** avant leur date.

Le déroulement des travaux dans votre logement

→ Pour chaque intervention, vous serez avertis du passage des entreprises suffisamment tôt :

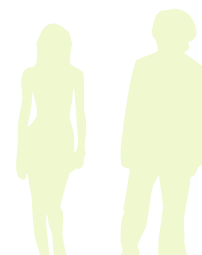
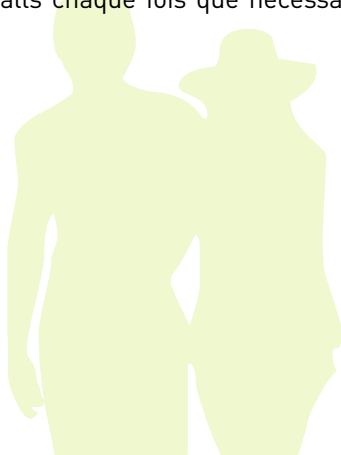
- Par courrier, 15 jours avant la date prévue ;

→ L'intervention des entreprises s'étalera sur plusieurs jours selon la nature et l'ampleur des travaux, mais n'excédera pas trois semaines.

La réception des travaux

→ A l'issue des travaux, une dernière rencontre sera organisée. Un état des lieux et un procès-verbal de réception seront établis. Cette visite de constat de bonne fin de travaux permettra de s'assurer de la qualité et de la conformité des travaux effectués.

→ L'Office vous communiquera alors éventuellement des notices et documentations détaillant l'utilisation et l'entretien de vos nouvelles installations.



L'organisation des travaux

Les accès aux logements

Les zones en travaux changeront au cours des prochains mois, selon l'avancement des chantiers. La première étape se déroulera de début avril à fin juin 2010.

Les cheminements seront clairement balisés et protégés pour assurer en permanence votre sécurité.

Le stationnement

Le stationnement des véhicules sera réorganisé. Les emprises des chantiers de construction neuve et de résidentialisation vont contraindre l'Office à neutraliser un certain nombre de places de parkings. En revanche, pour garantir un nombre satisfaisant de places, un parking provisoire va être créé à proximité de la tour Baudelaire, comme indiqué sur le plan ci-dessous.



Le calendrier des chantiers

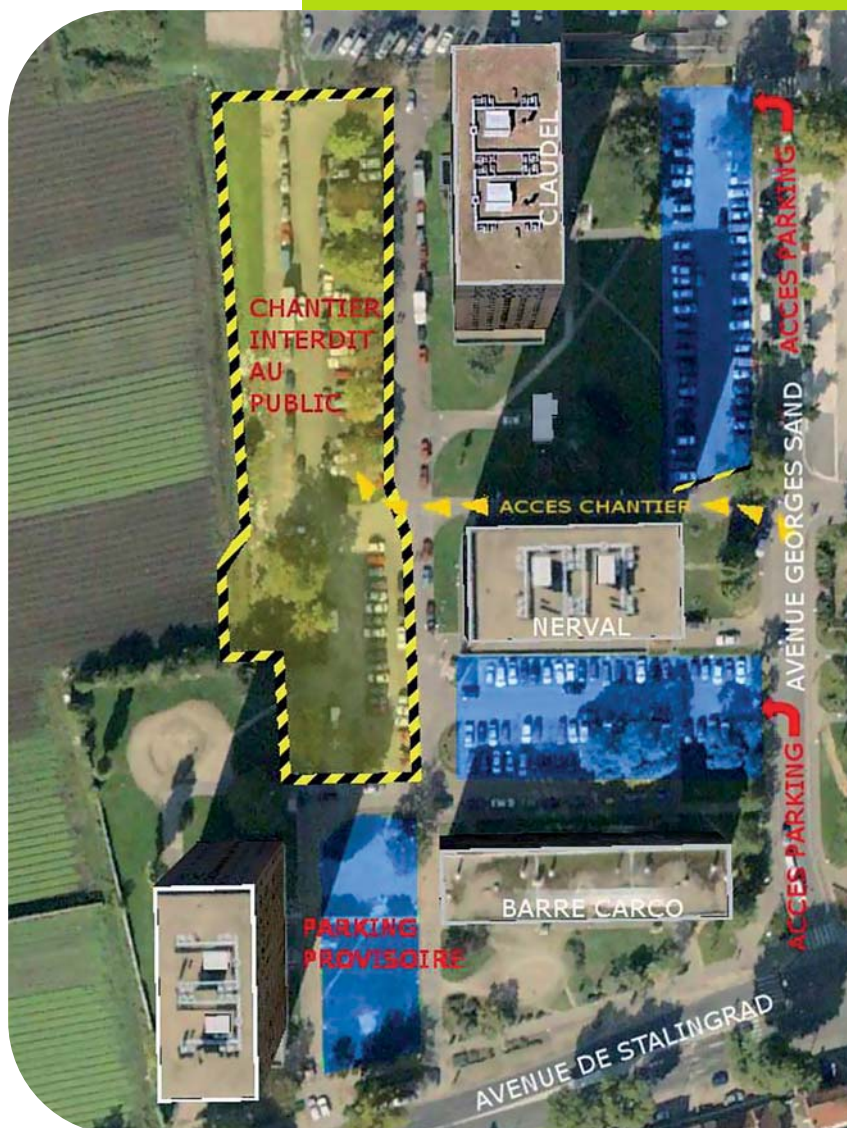
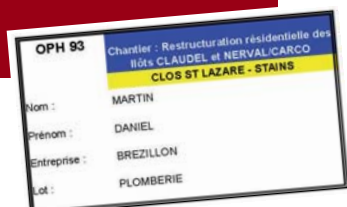
La préparation des chantiers est en cours. **Les premières clôtures ont été posées fin février et les premiers terrassements démarreront début avril.**

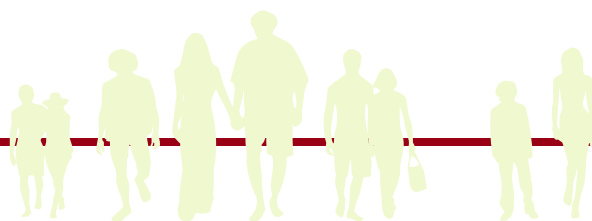
Les premières visites d'état des lieux concernent la tour Claudel et ont commencé ce mois-ci".

Attention ! Etant donné le nombre important de logements réhabilités, les rendez-vous s'étaleront sur plusieurs mois. Ne soyez donc pas surpris si vous ne recevez pas de courrier de rendez-vous rapidement !

Chaque visite aura lieu pendant les heures d'ouverture des chantiers, soit de 8h00 à 12h00 le matin, et de 13h00 à 17h00 l'après-midi.

IMPORTANT ! Pour garantir votre sécurité, à chaque intervention dans les logements, les personnes chargées de réaliser les travaux devront systématiquement vous présenter leur badge personnalisé.





Les chantiers recrutent !

Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers.

Pour plus d'information, vous pourrez contacter Monsieur BEREZECKI, du Pôle Emploi de Stains au 01 49 71 09 28

Il pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.



Inauguration de la Maison du Projet.

La Maison du Projet

Récemment inaugurée par Plaine Commune, la Maison du Projet est ouverte pour répondre à vos questions sur la restructuration du quartier et sur les futurs aménagements de l'ensemble du Clos Saint-Lazare.

Vous pourrez y voir des maquettes et des expositions des différents projets. Elle est située au 10 avenue George Sand et ouverte le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 9h30 à 13h et le vendredi de 15h à 19h.

La réunion du 16 février

→ Une réunion publique d'information a eu lieu le mardi 16 février, à la Maison du Temps libre. Ont été évoqués les points suivants :

- Rencontre avec les différents intervenants (entreprise, Maîtrise d'œuvre...);
- Rappel des projets sur les îlots Claudel, Nerval et Carco ;
- Le déroulement et l'organisation des chantiers à venir;
- Le planning des travaux

→ Une première pierre sera organisée le 10 avril pour l'ensemble des chantiers du Clos Saint-Lazare.